

Article publié le 26 octobre 2016

Concours d'auteurs illustrateurs "Bébé lecteur"

**Le Département du Rhône ouvre un concours aux auteurs illustrateurs n'ayant jamais publié.
Envoyez vos candidatures jusqu'au 9 décembre 2016 !**

Dans le cadre de son dernier Schéma de lecture Publique, le Département du Rhône a voté une action qui consiste à offrir à partir de 2017 et chaque année, à tout enfant rhodanien né ou adopté (de moins de 3 ans) l'année précédente, un album petite-enfance qui sera en quelque sorte son premier contact avec le livre et l'accès à l'image et à l'écrit.

Le but de cette sensibilisation est la prévention de l'illettrisme. La remise de cet album se fera en bibliothèque. Et pour encourager les familles à fréquenter les bibliothèques, un an d'adhésion gratuite à la bibliothèque sera offert à tous les membres de la famille.

Afin d'encourager la création artistique et l'émergence de nouveaux talents, le Département a décidé de recourir à un concours régional d'auteurs illustrateurs n'ayant jamais publié.

Si :

- vous êtes auteur, illustrateur, étudiant dans une école d'Art, titulaire d'un diplôme en arts plastiques,
- vous avez déjà conçu un album jeunesse ou vous avez très envie de vous y mettre,
- vous n'avez jamais publié,
- vous habitez la région Auvergne Rhône Alpes,

alors le concours "Bébé Lecteur" est fait pour vous !

Le concours est ouvert du 16 septembre au 9 décembre 2016 sur le site de la médiathèque départementale : <http://mediatheque.rhone.fr/exploitation/>

[Télécharger le règlement](#) sous format PDF.

[Télécharger la fiche d'inscription](#) sous format PDF.

